



KILL THE TAPE

site de production: 9, rue Victor SEGALIN 75020 PARIS

Description contrats

Un résumé court des prestations reprenant les points de la recommandation CST-RT043:2018.

• Description du ou des contrats proposés

Contrat d'archivage de masters cinéma et audiovisuelles à court (5 ans), moyens (15 ans) ou long-terme (25 ans ou plus).

Ce contrat inclut pendant la durée prévue:

- * La conservation dans locaux répondant aux normes (RT43)
- * Le listing de tous les éléments source archivés et les caractéristiques techniques (audio/vidéo/data)
- * la visibilité intégrale de chacun des éléments confiés à tout moment via une interface web sécurisée
- * La possibilité de visionner, partager et exporter tout ou partie de chaque oeuvre.

• Description du service et de l'interface avec l'utilisateur

- Service de numérisation et d'archivage pour une durée de 5 ans et plus de films et documents audiovisuels sans abonnement.
- Vérification des fichiers sources reçus (rapport en PDF)
- Conversion des masters vidéos et films reçus dans des formats d'archivage reconnu d'archive (IMP)
- Catalogue intégral du client visible 24/24 pendant toute la durée du contrat via site web sécurisé
- Possibilité de partager son catalogue ou d'exporter des masters et de faire d'autres travaux (PAD, transcodage...)

•Méthodes de stockage employées

- Stockage à froid pour les archives sur différents supports selon la durée choisie dans le contrat (LTO, ODA)
- Stockage sur plateforme web sécurisée hébergée en France pour le visionnage et le partage du catalogue

•Sécurisation mise en oeuvre (physique et logique)

- Chaque film archivé est stocké sur deux supports physiques distincts qui sont eux-mêmes stockés sur deux sites différents
- Chaque lieu de stockage correspond aux recommandations de la RT43 (Sécurité, température, hygrométrie...)
- Vérification régulière de l'état de conservation du support, des fichiers et leur intégrité.
- En cas de changement d'ayant droit, le client s'engage à fournir toutes les informations nécessaires à KILL THE TAPE pour transférer les droits et autorisations dans les meilleurs délais.
- Aucune donnée ne sera détruite avant la fin du contrat, sauf demande express du ou des ayants droit.

•Réversibilité proposée

- Restitution suivant le contrat (format d'origine ou format d'archivage) de l'ensemble des éléments confiés
- Formats de stockage de réversibilité au choix du client (disque, LTO, ODA)
- Délais de réversibilité entre 4 et 8 semaines. Ce délai peut-être plus court ou plus long selon la quantité d'archives à restituer.

•Engagement et responsabilités

- Signature d'un contrat de service entre le client et KILL THE TAPE intégrant l'ensemble des services et obligations définies mutuellement.
- KILL THE TAPE est le seul prestataire qui à la charge et la responsabilité de la sécurisation des éléments confiés suivant les ordres donnés par le client. Aucun tiers n'aura accès aux archives.
- Le prestataire s'engage à sécuriser dans les meilleures conditions possible l'ensemble des oeuvres qui lui seront confiées et ceux pendant toute la durée du contrat. Cela inclut d'éventuelles migrations sur un autre support si nécessaire ou voulues par le prestataire. Le client sera informé de tout changement de support.